



Compte-rendu succinct de la séance du  
**COMITÉ SYNDICAL DU 9 FEVRIER 2017– 8 heures**  
à la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville  
à Yutz

La séance est ouverte à 8 h 10.

Après avoir procédé à :

- l'installation des nouveaux délégués de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières et d'un nouveau délégué de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle
- la désignation d'un secrétaire de séance,

le Comité Syndical,

- **ÉLIT** au scrutin uninominal, à bulletins secrets et à la majorité absolue, Monsieur Jean-Charles LOUIS en qualité de Président,
- **PROCEDE** à la constitution du Bureau et **FIXE** le nombre de Vice-Présidents à 3 et le nombre d'Assesseurs à 5,
- **ÉLIT** au scrutin uninominal, à bulletins secrets et à la majorité absolue :
  - 1<sup>er</sup> Vice-Président : Gérard LEONARDI
  - 2<sup>ème</sup> Vice-président : Jean-Paul DASTILLUNG
  - 3<sup>ème</sup> Vice-Président : André PARTHENAY
  
  - 1<sup>er</sup> Assesseur : Daniel PERLATI
  - 2<sup>ème</sup> Assesseur : Pierre HEINE
  - 3<sup>ème</sup> Assesseur : Serge JURCZAK
  - 4<sup>ème</sup> Assesseur : Denis BAUR
  - 5<sup>ème</sup> Assesseur : Jean-Paul TINNES
- **FIXE** les taux des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents du Syndicat Mixte EUROPORT,
- **DECIDE** de constituer une Commission de Concession d'Aménagement et **PROCEDE** à l'élection des membres :

| <u>titulaires :</u>    | <u>suppléants :</u>    |
|------------------------|------------------------|
| * Jean-Marie MIZZON    | * Daniel PERLATI       |
| * Gérard LEONARDI      | * Serge JURCZAK        |
| * André PARTHENAY      | * Pierre HEINE         |
| * Jean-Paul DASTILLUNG | * Clément ARNOULD      |
| * Denis BAUR           | * Katia GENET-MAINCION |
- **ACCORDE** à M. le Président, la délégation d'une partie des attributions du Comité Syndical,

- **EMET** un avis favorable sur la procédure de déclaration de projet lancée par la Commune d'UCKANGE emportant mise en compatibilité du POS,
- **AUTORISE** l'aménageur de la ZAC EUROPORT à **SOLLICITER** en son nom pour le compte du Syndicat EUROPORT les subventions auprès des différents partenaires financiers et notamment dans le cadre du programme CEF (Connecting Europe Facility) pour le projet EUROPORT,
- **DECIDE** l'adhésion du Syndicat Mixte EUROPORT à l'Agence Moselle Attractivité.

La séance est levée à 8h50.